



LIBRE, MIXTE OU FRUITIÈRE, LA HAIE DANS TOUS SES ÉTATS

Les haies

Fiche conseil | **environnement**

caue37.fr

Vous pensiez connaître la haie ? Celle qui se résume à la même plante répétée en alignement et taillée au carré ? Détrompez-vous, elle a tellement plus à vous offrir ! Marre de tailler ? Envie de diversité ? **La haie dans tous ses états**, la fiche qui vous raconte les haies, qu'il convient d'adapter au contexte paysager et à l'usage. **La constitution d'une haie réclame une profonde réflexion sur l'usage, sa gestion et le contexte d'implantation.**

Une question d'affinités !

La haie, c'est tellement plus que la structure végétale d'apparence simple. *Qu'elle soit libre, mixte, fruitière, bocagère, champêtre, mono-spécifique ou jardinée*, il y aura forcément une haie qui vous correspondra !



Haie de lilas et ganivelles, Trôo (41)



Avant de se lancer !

Des règles sur l'implantation et des végétaux à éviter

- Vérifier les contraintes des réseaux (eau et électricité ainsi que les évacuations types fosses septiques).
- Ne pas planter de végétaux arborescents trop vigoureux, formant vite des troncs inadaptés à l'utilisation en haie et nécessitant des tailles fréquentes (ex : conifères sauf les ifs).
- Pensez à planter à 50 cm minimum de la limite de propriété et à limiter l'encombrement des végétaux à 2m de hauteur si votre voisin le demande. Un végétal attesté de plus de 30 ans n'est pas concerné par cette règle.

Une haie ? Non des haies !

Le choix de la haie n'a rien de simple. C'est un vrai projet, qui aura un impact très fort sur la gestion du jardin, sa qualité spatiale, son ambiance végétale ainsi que son usage futur.

Les **4 points** à considérer pour choisir la haie qui vous ira bien :

- **Le contexte paysager et spatial de l'implantation** de la haie (en pleine campagne, dans le périurbain ou en ville ?) et les éléments paysagers existants du même type à proximité. Notons qu'une haie bocagère plutôt libre s'intègre toujours facilement aux paysages environnants.

- **La fonction de cette haie en cohérence avec l'usage des espaces du jardin.** Si le jardin est petit, n'est-ce pas plus utile d'avoir une haie jardinée plutôt qu'un simple écran vert ? Est-elle devant un mur ? Aura-t-elle une fonction esthétique et/ou occultante ? Est-elle fruitière dans une optique productive ?

- **La gestion future** (matériel et fréquence) et l'accès possible à la haie (dont dépend le type de végétaux qui vont être plantés)

- **Ce qui est autorisé** dans le cadre du **PLU** et via l'**UDAP** si vous êtes en secteur sauvegardé (abords des Monuments Historiques).

Composer, c'est gagné !

La haie, c'est encore votre jardin ! Alors, imaginez et laissez-vous porter !

Quelques points à prendre en compte pour choisir ses végétaux :

- Les données pédo-climatiques de la zone (climat et sol)
- Le type de haie souhaité (mixte, libre, jardinée, fruitière, treille (vignes), bocagère...)
- L'ambiance du jardin souhaitée. Les végétaux déjà existants et ceux que l'on aimerait avoir
- L'exposition de la haie et la présence d'un mur sont déterminantes dans le choix des végétaux
- La persistance de la haie (à éviter d'une manière générale dans les lieux au contexte rural)



© Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine

La haie fruitière

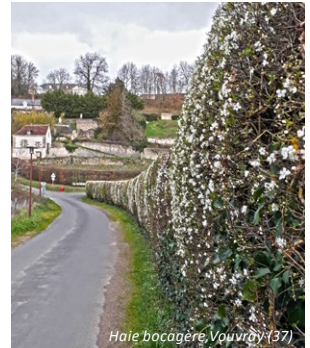
est une haie libre (non taillée) **composée d'arbustes et arbres fruitiers, en cépée ou en demi-tige de taille modérée** comme des pêchers, des pruniers, certains pommiers et des noisetiers mais également **des petits fruitiers ne nécessitant pas de taille**, type groseilles, cassis, cornus mas, framboisiers, néfliers, cognassier...

La haie bocagère

ou champêtre, se caractérise par sa **forme, assez libre et sa composition, de végétaux indigènes exclusivement** et notamment caducs. Ces haies sont intéressantes pour leur **qualité d'intégration paysagère**, leur transparence en hiver mais également **l'intérêt écologique fort** de ses structures. La gestion via une taille annuelle en juin / juillet est également allégée.



Haie bocagère non taillée en hauteur, Chaumont-en-Vexin (60)



Haie bocagère Vouvray (37)

La haie jardinée

est utile pour donner de la **profondeur aux limites d'un jardin**, l'agrandir visuellement, **agrémenter l'espace public et éviter ainsi les regards intrusifs sur l'espace privé**. Cette haie est constituée d'une **plantation mixte de vivaces, arbrisseaux, arbustes et grimpantes** formant différents plans visuels de végétaux. Elle est en revanche un peu plus épaisse.



Haie Jardinée, vivaces, rosiers et arbustes en second plan, Combleux (45)

Tailler ou non, that is the question !

La taille dépend de l'effet voulu et des végétaux utilisés.

Ainsi, certaines haies se passent bien plus que d'autres d'une taille régulière. Deux astuces :

- Une taille en **juillet en fin de pousse dite de «juin»** est particulièrement efficace pour limiter la gestion.
- Si les **végétaux ont une forme qui ne convient plus ou produit trop de vieux bois, vous pouvez recéper** (tout couper à la souche). Le végétal reprendra sa taille d'avant en trois ans (attention cela ne marche pas avec les conifères sauf l'if).



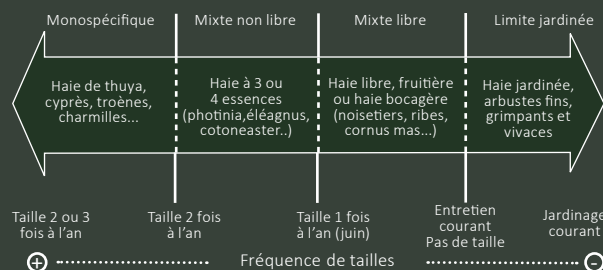
Charmilles et structures en ganivelles, Trôo (41)



Treillis et chèvre-feuilles, Semoy (48)

Pensez à la ganivelle!

Une **structure de renfort** le temps que la haie pousse permet de marquer une limite de terrain mais également **d'être un guide à la taille**. Elles peuvent être plus ou moins esthétiques selon si à terme la haie cache en grande partie le support ou non. Ce support peut être une ganivelle ou une autre structure plus esthétique type treillis plus ou moins sophistiquée.



CRÉDITS : sauf mention contraire, toutes les photos et illustrations du présent document © CAUE37

ADRESSES UTILES

Votre mairie

Renseignez-vous sur le règlement d'urbanisme de votre commune.

UDAP 37

Unités départementales de l'architecture et du patrimoine
Si votre projet est situé dans le périmètre d'un édifice protégé, consultez les préconisations de l'UDAP 37 sur son site : www.sdap-37.culture.gouv.fr

Inventaire national du patrimoine naturel

Informations sur les espèces indigènes de chaque commune pour vous aidez à choisir des arbustes locaux www.inpn.mnhn.fr

CAUE 37

Le CAUE 37 vous conseille pour votre projet. **Prenez rendez-vous !**

34 place de la Préfecture _ 37000 TOURS
02 47 31 13 40 _ caue37@caue37.fr _ www.caue37.fr

37

Indre-et-Loire
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement